



Titre : Positionnement et actions partenariales du CAUE dans l'accompagnement du particulier dans son parcours de rénovation.

Thème(s) - Mots clés : synergie d'acteurs, amélioration énergétique, notion de projet global, architecture

Nature de l'action : Mise en place d'une conférence technique de l'habitat à l'échelle départementale

Date(s) : 2023 / en cours

Présentation :

CONTEXTE :

Dans le cadre de nos missions de conseil, il nous est apparu nécessaire de clarifier le parcours du particulier dans sa démarche de rénovation.

Double objectif :

- mieux comprendre les processus pour enrichir nos conseils techniques et architecturaux auprès des particuliers
- participer à l'amélioration du parc de logements sur le territoire en inscrivant nos actions de conseils dans les programmes d'actions publiques.

Nous avons constaté que bien souvent les actions de projet portées par les acteurs type SOLIHA, France Rénov', Oktave... répondent à des problématiques isolées : traiter la toiture, traiter les murs, traiter la VMC. Il ressort que la notion de projet global fait souvent défaut, ce qui nous conduit à nous interroger sur le positionnement du CAUE au sein de ce vaste réseau d'interlocuteurs.

PROBLEMATIQUE :

- A quelle étape est-il pertinent de faire intervenir le CAUE dans le processus d'accompagnement à la rénovation ?
- Comment insuffler la dimension de projet architectural dans cet accompagnement ?
- Quels outils mobiliser pour échanger avec les différents interlocuteurs et quelle forme donner au conseil : l'esquisse ? l'étude de faisabilité ? les orientations de projet ?

ENJEUX :

- Positionner le CAUE au cœur du réseau d'acteurs de la rénovation.
- Réintroduire de l'architecture dans les projets d'amélioration énergétique.
- Valoriser auprès des acteurs publics l'expérience du CAUE sur l'accompagnement des particuliers.

Partenaires : Département, ANAH, France Rénov, CAPEB, Fondation du Patrimoine, SOLIHA 55, Oktave, ADIL ...

Publics cibles : réseau d'acteurs, particuliers, entreprises

Diffusion : non

Développement : Conférence technique

Moyens CAUE mobilisés : salarié

Moyens externes : non

Contact CAUE : Charlotte Lurat



Informations complémentaires internes au réseau des CAUE

- Proposition libre de sujets de réflexion (pour nourrir les échanges des ateliers)

- Quelle place pour le projet architectural dans le marché de la rénovation énergétique ? (Missions partielles ou complètes qui échappent souvent aux architectes libéraux).
- Comment le CAUE peut combler le déficit d'architecture dans ces projets ?
- Sous quelle forme faire évoluer le conseil aux particuliers dans ce contexte ?
- Quels outils de travail commun mettre en place avec les différents interlocuteurs ?

- Précisions complémentaires

- **Difficultés / Bénéfices**

- **Outils / méthodes / moyens développés / mobilisés**

- Temps 1 : Véritable enquête pour cibler les bons acteurs et comprendre qui intervient, à quel moment et pour quelle finalité.
Des rdvs face à face avec chacun des interlocuteurs afin de recueillir leurs méthodes, leurs contraintes
- Temps 2 : Valoriser nos compétences « *mais en fait vous faites quoi au CAUE ?* »
Présentation aux différents interlocuteurs d'exemple de conseils aux particuliers (PO ou futurs PB) faits par le CAUE .
- Temps 3 : conférence technique de l'habitat (à venir)

- Qu'a-t-on appris ?

- Les particuliers sont un peu perdus dans leurs démarches, le souci administratif prenant le pas sur le souci technique, laissant sur le côté le souci architectural
- Des acteurs avec de compétences et des objectifs divers, générant une pratique globale morcelée.
- Une politique d'amélioration de l'habitat ambitieuse à l'échelle nationale mais avec des moyens locaux qui font défaut (2 conseillers FR sur le 55).

- Comment poursuivre ?

- La conférence technique de l'habitat va permettre aux acteurs de se rencontrer et d'échanger autour de leurs pratiques. Chacun va pouvoir prendre la mesure des domaines de compétence des autres. L'objectif étant de tendre vers une synergie d'actions.
- Intégrer les entreprises dans cette démarche est primordiale car bien souvent elles jouent un rôle de conseil majeur auprès des particuliers qui leur font la plupart du temps confiance, au-delà de préconisations qui peuvent leur être faites.
- Etablir des relations de confiance entre les acteurs et mettre en place des pratiques partenariales solides

...